



## Projet visant à favoriser la conciliation famille-travail dans les secteurs à prédominance masculine et à promouvoir la coparentalité – Volet CFTÉ

### Résumé du projet

Ce projet exploratoire (recherche-action) vise à identifier les freins à l'adoption de pratiques favorables à la CFTÉ dans les milieux à prédominance masculine et à déterminer les stratégies gagnantes pour mettre en place de telles pratiques dans ces milieux. Il est financé par le Secrétariat à la condition féminine (SCF) et supervisé par la Pre Diane-Gabrielle Tremblay de l'Université TÉLUQ, experte en CFTÉ reconnue internationalement.

#### Objectif

Accompagner des entreprises de certains secteurs à prédominance masculine dans l'acquisition de **bonnes pratiques** en matière de **conciliation famille-travail-études** (CFTÉ).

### Fonctionnement

Un comité de pilotage se réunit une fois par trimestre pendant la durée du projet. Il détermine les orientations du projet, analyse les données recueillies et participe à la production des recommandations du rapport.

### Phases du projet

#### A. Cueillette d'information

1. Une recension de littérature sur la CFTÉ dans les milieux à prédominance masculine est réalisée. La recension rassemble les connaissances existantes sur la CFTÉ dans les milieux à prédominance masculine et identifie les freins connus à celle-ci ainsi que les stratégies gagnantes connues de même que les données statistiques existantes.
2. Des *focus groups* dans trois secteurs de travail sont tenus. Les rapports de ces rencontres permettent d'identifier des freins à la CFTÉ et d'identifier des stratégies gagnantes pour transformer la culture organisationnelle des secteurs visés.

3. Des études et sondages sur les milieux à prédominance masculine sont réalisés en collaboration avec le Centre d'expertise Concilivi et Léger.

#### B. Formation (projet-pilote)

Pour chacun des secteurs visés, une formation-pilote pour les gestionnaires et une pour les employés sont élaborées et offertes. La satisfaction des personnes participantes est évaluée.

#### C. Groupes de co-développement

Pour chacun des secteurs visés, un groupe de co-développement constitué de gestionnaires est mis en place et tient des sessions. Les sessions de travail sont documentées. Elles permettent de mieux comprendre les enjeux des gestionnaires en lien avec la CFTÉ et les solutions envisagées par ceux-ci pour transformer la culture organisationnelle de leurs milieux.

#### D. Production d'outils

Un outil de type tronc commun est produit portant sur la CFTÉ dans les milieux à prédominance masculine. De petits outils sectoriels sont aussi remis à la fin du projet aux trois secteurs visés.

#### E. Dépôt d'un rapport final

Un rapport final sera produit et remis au SCF. Il contiendra les apprentissages effectués lors du projet ainsi que des recommandations pour la suite des choses.

#### Partenaires

- ◆ le SCF
- ◆ le ministère de la Famille et des Aînés
- ◆ le ministère du Travail
- ◆ la Commission de la Construction du Québec (CCQ)
- ◆ Techno-compétences
- ◆ Concilivi